

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Votants
19	16	19

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre 2026 à 18h30, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan) dûment convoqué le 25 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire au centre culturel de Saint-Pierre-Quiberon sous la présidence de Madame DOYEN Stéphanie, Maire.

Présents : Mme DOYEN Stéphanie, M. GOUARIN Joël, Mme BEGUE Kristen, M. DELAPORTE Christophe, M. LEDOYEN Jérôme, Mme LE GOFF Lydia, Mme BONNEVILLE Hélène, M. SERMIER François, M. LE LEUCH Eric, Mme FIGLAREK Sylvie, M. ARTIGE Jean-François, Mme FORIN Laurence, Mme BUSSIERE Hélène, M. DORÉ Michaël, M. LE PADELLEC Maxime, Mme MAUGEY Davine.

Pouvoirs : Mme FOURRIER Geneviève (pouvoir à Mme DOYEN Stéphanie), M. DHEERE Christophe (pouvoir à Mme FIGLAREK Sylvie), Mme LUCAS Valérie (pouvoir à M. DORÉ Michaël).

Date de convocation : 25 septembre 2026

Secrétaire de séance : Mme FORIN Laurence

103-2026 Mandat spécial pour assister au congrès des Maires

La 108ème édition du Congrès des maires de France et des présidents d'intercommunalité se tiendra du 24 au 26 novembre 2026, au Pavillon 5 du Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris.

Cette manifestation nationale est l'occasion pour les membres des conseil municipaux et notamment les Maires de participer à des débats, des tables rondes et des ateliers sur des sujets relatifs à la gestion des collectivités territoriales.

L'article L 2123-18 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les membres du conseil municipal chargés des mandats spéciaux par leur assemblée peuvent prétendre, sur présentation de justificatifs, au remboursement des frais engagés dans le cadre de l'accomplissement de ces missions.

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 22 septembre 2026,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET VOTÉ À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **Donne** mandat spécial à Madame Stéphanie DOYEN, Maire, et à Monsieur Joël GOUARIN, premier adjoint, pour représenter la commune de Saint-Pierre-Quiberon lors du 108^{ème} Congrès national des Maires de France du 24 au 26 Novembre 2026 à Paris ;
- **Donne** pouvoir à Madame le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

La secrétaire de séance
Mme FORIN Laurence



A Saint-Pierre-Quiberon
Le 30 septembre 2026
Le Maire, Stéphanie DOYEN

